

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 4 septembre 2018, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents :

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
Julie Bertrand, conseillère
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

RÉSOLUTION 2018-09-268 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-269 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses.
6. Questions de l'assistance.
7. A) Présentation du projet de règlement pour remplacer le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

- B) Avis de motion pour remplacer le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
8. A) Soumissions reçues pour l'achat d'un camion GMC 3500 neuf.
B) Soumissions reçues pour la vente d'un ancien tracteur à pelouse.
C) Soumissions reçues pour la réparation de la rétrocaveuse.
D) Soumissions reçues pour la vente de poteaux.
9. Protocole d'entente avec école primaire Masson pour le prêt d'immeubles et d'équipements.
10. Réception provisoire pour les travaux dans le cadre du programme FEPTEU.
11. ADQR Mékinac/programme PAIR
12. A) Demande d'installation de panneaux «Attention à nos enfants» sur le chemin Jean-Paul Trudel.
B) Demande de réduction de vitesse sur le chemin Saint-Pierre Nord.
13. A) Le Bulletin de Mékinac/demande de commandite pour une soirée bénéfice.
B) Opération Nez Rouge/demande de commandite et soirée d'opération 2018.
C) Par'Enfants/demande de commandite pour les Familles à l'honneur.
14. Budget pour les journées de la culture.
15. Domaine Lac et Forêt Inc. /demande d'annulation de déplacement inutile de la vidange de sa fosse septique.
16. Demande d'aide financière au Ministère des Transports, Mobilité durable et l'Électrification des transports pour le pavage des routes Marcotte et Marchand.
17. Dossier de la vente d'un terrain à Danielle Légaré et Denis Williams.
18. Demande d'installation d'abri tempo.
19. Période de questions.
20. Affaires nouvelles :
A) MÉDIAL Services-Conseils-SST/contestation d'une décision d'admissibilité à la CNESST
B) Centre-Jardin Multi-Fleurs/jardinières
C) Demande d'aide financière pour la réhabilitation du lac des Chicots.
21. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-270 : Adoption du procès-verbal de la séance mois d'août

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-271 : Dépôt de la correspondance d'août 2018

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'août 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-272 : Approbation des comptes d'août 2018

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'août 2018 au montant de 373 679.65 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais demande des explications concernant la dérogation mineure du 90, 17^{ième} Avenue Lac Croche Nord.

Reynald Jobin dit qu'il y a un problème de sable dans le fossé sur le chemin Saint-Michel Nord près du numéro civique 2751.

Présentation du projet de règlement pour remplacer le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Présentation du projet de règlement pour remplacer le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. Le maire explique que suite à l'article 16.1 de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, il sera interdit à certaines employés municipaux d'occuper pour une période de 12 mois qui suivent la fin de leur lien d'emploi avec la municipalité, un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte qu'il ou toute autre personne tire un avantage indu de leurs fonctions antérieures.

AVIS DE MOTION :

Suite à la présentation du projet de règlement pour remplacer le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. Jean-François Couture donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour remplacer le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux pour se conformer à l'article 16.1 de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

RÉSOLUTION 2018-09-273 : Soumissions reçues pour l'achat d'un camion GMC 3500 neuf

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a reçu aucune soumission pour l'achat d'un camion GMC 3500 neuf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retourne en soumission par invitation pour l'achat d'un camion GMC 3500 ou 2500 et Ford F350 ou F250 neuf.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-274 : Soumissions reçues pour la vente d'un ancien tracteur à pelouse

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu 3 soumissions pour la vente d'un ancien tracteur à pelouse dont le moteur ne fonctionne plus de :

Pierre Vadnais au montant de 652.01 \$
François Boucher au montant de 500.00 \$
David Plamondon au montant de 150.00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle vend au plus offrant, soit à M. Pierre Vadnais, un tracteur à pelouse dont le moteur ne fonctionne pas et tel que vue, pour le prix de 652.01 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-275 : Soumissions reçues pour la réparation de la rétrocaveuse

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu 2 soumissions pour la réparation de la rétrocaveuse comme suit :

NORTRAX au montant de 9 800 \$ + 2 000 \$ plus taxes
Atelier d'Usinage Plus au montant de 19 684.24 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission la plus basse soit celle de NORTRAX au cout de 11 800 \$ plus taxes pour le

pinnage des godets avant et arrière ainsi que le pinnage du swing arrière de la rétrocaveuse John Deere.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-276 : Soumission reçue pour la vente de poteaux

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle vend à la Ferme The-Lait des poteaux usagés au prix de 10\$ chacun plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-277 : Protocole d'entente avec l'école primaire Masson pour le prêt d'immeubles et d'équipements

CONSIDÉRANT que l'école primaire Masson est disposée à signer un protocole d'entente avec la municipalité pour le prêt d'immeubles et d'équipements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Julie Veillette, directrice des projets spéciaux, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente avec l'école Masson pour le prêt d'immeubles et d'équipements.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Réception provisoire pour les travaux dans le cadre du programme FEPTEU

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure; car nous n'avons pas encore reçu le document de notre ingénieur.

RÉSOLUTION 2018-09-278 : AQDR Mékinac/programme PAIR

CONSIDÉRANT que la municipalité participe financièrement au programme PAIR;

CONSIDÉRANT que l'AQDR Mékinac a payé la facture pour ce programme à la Ville de Shawinigan;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle rembourse à AQDR Mékinac le montant versé à la ville de Shawinigan pour le

programme PAIR, soit un montant de 540.00 \$ le tout couvrant la période de janvier à juin 2108 pour le service offert à 4 personnes de notre localité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-279 : Demande d'installation de panneaux «Attention à nos Enfants» sur le chemin Jean-Paul-Trudel

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande au directeur des travaux publics de faire installer des panneaux «Attention à nos Enfants» sur le chemin Jean-Paul-Trudel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-280 : Demande de réduction de vitesse sur le chemin Saint-Pierre Nord

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une pétition pour faire réduire la vitesse à 50km/heure sur une partie du chemin Saint-Pierre nord (route 153);

CONSIDÉRANT que plusieurs décès et blessés sont survenus sur cette section de chemin;

CONSIDÉRANT qu'une demande similaire a été faite au Ministère des transports en 2013 (résolution 2013-04-133) et que la limite de vitesse était passée de 90km/heure à 80km/heure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande au Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de réduire la vitesse à 50 km/heure sur une partie du chemin Saint-Pierre Nord, à partir de la limite du Lac-Aux-Sables (Secteur Hervey-Jonction) jusqu'au numéro civique 2750 chemin Saint-Pierre Nord à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-281 : Le Bulletin de Mékinac/demande de commandite pour une soirée bénéfice

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne verse pas de commandite pour la soirée bénéfice du Bulletin Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-282 : Opération Nez Rouge/demande de commandite et soirée d'opération 2018

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle participe depuis plusieurs années à Opération Nez Rouge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- verse une commandite de 100 \$ pour Opération Nez Rouge
- Nomme Caroline Poisson, responsable de la municipalité pour organiser une soirée de transports lors d'opération Nez Rouge 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-283 : Par'Enfants/demande de commandite pour les Familles à l'honneur

CONSIDÉRANT la demande de commandite de Par'Enfants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle verse une commandite de 50 \$ à Par'Enfants comme contribution au calendrier des Familles à l'honneur de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-284 : Budget pour les journées de la culture

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un budget de 680 \$ au comité culturel de Sainte-Thècle, représenté par Claudette Trudel-Bédard, pour l'organisation des journées de la culture qui auront lieu les 28, 29 et 30 septembre 2018 dans notre localité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-285 : Domaine Lac et Forêt Inc./demande d'annulation de facture pour le déplacement inutile pour la vidange de sa fosse septique

CONSIDÉRANT que le Domaine Lac et Forêt Inc. opère un camping et que la Régie leur a demandé de déboulonner les couverts de leur fosse septique pour la vidanger;

CONSIDÉRANT que pour la sécurité des gens sur leur terrain de camping, il ne peut laisser les couverts de sa fosse débouloonnés;

CONSIDÉRANT qu'il nous demande d'annuler les frais de déplacement inutile de la Régie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'annulation de la facture de 50 \$ au Domaine Lac et Forêt Inc. pour le déplacement inutile pour la vidange de sa fosse septique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-286 : Demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le pavage des routes Marcotte et Marchand à Sainte-Thècle

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand, il est résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-287 : Dossier de la vente d'un terrain à Danielle Légaré et Denis Williams

CONSIDÉRANT la lettre envoyée à la Municipalité de Sainte-Thècle, le 2 août 2018, de Danielle Légaré et Denis Williams nous demandant d'annuler la vente signée le 5 mars 2018 pour le lot 6 159 451;

CONSIDÉRANT qu'après négociation avec Danielle Légaré et Denis Williams, ces derniers ont accepté d'enlever la facture de la pelle au montant de 4 311.56 \$ des frais demandés pour remettre le lot 6 159 451 à la Municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle est d'accord à reprendre ce terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte d'annuler la vente du lot 6 159 451 du 5 mars 2018 et de rembourser à Danielle Légaré et Denis Williams le montant qu'ils avaient payé, soit la somme de 50 000 \$.
- Accepte de rembourser les frais encourus depuis la vente le 5 mars 2018 pour des travaux exécutés sur ce lot ainsi que les autres dépenses (rapport d'évaluation, contrat de vente, taxes municipales et scolaires, droits sur les mutations immobilières, les frais d'analyse, les consultations de nature comptable et fiscale et les intérêts sur prêt) tel que décrit dans le rapport préparé par Danielle Légaré et Denis Williams, vérifier et accepter par la municipalité.
- Mandate Katherine Lebrun, notaire, pour rédiger et faire signer l'acte.
- Autorise le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant cet achat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-288 : Demande d'installation d'abri tempo

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'autorise pas l'installation d'un abri tempo avant le 1^{er} octobre 2018 pour le 2240 chemin Saint-Michel Nord.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

M. Reynald Jobin demande quand seront installés les panneaux pour les motoneiges.
Mme Jocelyne Gervais des explications sur le dossier de Danielle Légaré et Denis Williams.

RÉSOLUTION 2018-09-289 : MEDIAL Services-Conseils-SST/contestation d'un dossier à la CNESST

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise MEDIAL Services-Conseils-SST de contester la décision d'admissibilité rendue le 31 juillet 2018 par la CNESST.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-290 : Centre-Jardin Multi-Fleurs Enr./jardinières

CONSIDÉRANT que 5 jardinières installées dans rue de la municipalité ont péri environ 2 semaines après leur livraison;

CONSIDÉRANT que l'arrosage de celles-ci ne peut être en cause; car dans le même poteau une jardinière est restée belle et l'autre a péri;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à Centre-jardin Multi-Fleurs Enr. de nous créditer 5 jardinières sur la facture numéro 275370; car ces jardinières ont péri seulement 2 à 3 semaines après avoir été livrées et installées dans les poteaux sur la rue Saint-Jacques.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-291 : Demande d'aide financière à la Fondation de la Faune du Québec pour l'amélioration du lac des Chicots

CONSIDÉRANT que la Fondation de la Faune instaura un programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes;

CONSIDÉRANT que le lac des Chicots est beaucoup affecté par les plantes envahissantes;

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle présente une demande à la Fondation de la Faune afin d'obtenir une aide financière dans le cadre du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes pour l'amélioration de la qualité du lac des Chicots.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2018-09-292 : Levée de la séance

À 20 h 28, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier